

Point bimensuel du 2 août 2012 (Semaine 2012-30)

| Jeux olympiques de Londres 2012 |

Cet été, les Jeux olympiques (JO) se dérouleront à Londres du 27 juillet au 12 août 2012 et seront suivis des Jeux Paralympiques du 29 août au 09 septembre.

Cet événement international ne sera pas sans conséquences sur notre dispositif sanitaire régional. En effet, l'afflux de population a été estimé à 450 000 personnes supplémentaires par rapport au nombre habituel de vacanciers attendus pendant les congés d'été.

Dans ce cadre, une surveillance renforcée a été mise en place par l'Institut de veille sanitaire (InVS). A cette fin, nous sollicitons votre collaboration et vous demandons de signaler – sans délai – tout événement sanitaire à potentiel épidémique telles les maladies à déclaration obligatoire (MDO) au point focal régional (Tél : 03.22.97.09.02, fax : 03.22.97.09.01, Mail : ars-picardie-signaux@ars.sante.fr)

Pour plus d'information sur les MDO : <http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-declaration-obligatoire>

| En résumé |

| Système alerte canicule et santé (Sacs) |

[Page 2](#)

- Les indices biométéorologiques minimal et maximal enregistrés depuis le début du mois de juin sont restés inférieurs aux seuils d'alerte départementaux.

| Surveillance météorologique |

[Page 2](#)

- **Températures** : Cette semaine a été marquée par des températures élevées suivies d'un net rafraîchissement le week-end.
- **Indices biométéorologiques (IBM)** : Restent inférieurs aux seuils d'alerte depuis le début de la saison.

| Pathologies liées à la chaleur |

[Page 4](#)

- Réseau Oscour® : Deux pathologies liées à la chaleur diagnostiquées cette semaine.

| Activité des Samu |

[Page 4](#)

- Le nombre d'affaires traitées par les Samu de Picardie est globalement stable depuis début juin.

| Passages aux urgences de moins de 1 an et plus de 75 ans |

[Page 5](#)

- **Passages de moins de 1 an** : Globalement stables.
- **Passages de plus de 75 ans** : Stables.

| Décès des plus de 75 ans et plus de 85 ans |

[Page 6](#)

- **Décès de plus de 75 ans** : Stables et sous le seuil d'alerte.
- **Décès de plus de 85 ans** : Stables et sous le seuil d'alerte.

| Sources de données |

- SOS Médecins :

En raison de l'interruption de transmission des données de la part de SOS Médecins, pour une durée indéterminée, ce bulletin ne présentera pas les données de médecine de ville.

- Réseau Oscour® – Surveillance syndromique : Centres hospitaliers d'Amiens (hôpital Nord), Laon et Château-Thierry¹.
- SRVA (*Veille Sanitaire Picardie*) – Surveillance non spécifique :
 - ✓ **Aisne** : Centres hospitaliers de Château-Thierry, Chauny, Laon et Soissons
 - ✓ **Oise** : Centres hospitaliers de Compiègne, Creil, Noyon, Saint-Côme (Compiègne) et Senlis
 - ✓ **Somme** : Centres hospitaliers d'Abbeville, Amiens, Doullens, Montdidier et Péronne
- **Samu** : Services d'aide médicale urgente de l'Aisne, l'Oise et la Somme.
- **Insee** : 26 communes informatisées de la région² disposant d'un historique suffisant

¹ En raison d'un problème de transmission, les données des urgences des centres hospitaliers de Saint-Quentin, Beauvais et Abbeville ne sont pas intégrées à ce bulletin.

² Sur les 60 états-civils informatisés de la région au 1^{er} mai 2010.

Contexte

Le plan départemental canicule – décliné du plan national canicule (PNC) – est fondé sur l'anticipation possible de certaines actions grâce à la prévision météorologique. Ces plans reposent sur des niveaux d'alerte, des acteurs et des mesures à mettre en œuvre. Le plan départemental comporte des fiches d'aide à la décision pour toutes les institutions concernées par la prévention et la gestion des conséquences sanitaires d'un épisode caniculaire.

Le plan comporte trois niveaux :

- Le niveau 1 correspond à l'activation, du 1^{er} juin au 31 août de chaque année, d'une « veille saisonnière » et la vérification de la fonctionnalité des dispositifs de repérage des personnes vulnérables et des systèmes de surveillance, de mobilisation et d'alerte ;
- Le niveau 2 de « mise en garde et actions » (Miga) implique la mise en œuvre, par les services publics, d'actions de mise en garde individuelles (informations) et d'actions préventives adaptées à l'intensité et à la durée du phénomène météorologique ;
- Le niveau 3 de « mobilisation maximale » est activé lorsque la canicule s'accompagne de conséquences qui dépassent le champ sanitaire (débordement des services funéraires, des hôpitaux, panne générale d'électricité, sécheresse...).

L'activation des niveaux d'alerte supérieurs à la veille saisonnière repose sur un système d'alerte météorologique, le Sacs (Système d'alerte canicule santé). Ce système est opérationnel du 1^{er} juin au 31 août de chaque année. Il a été élaboré à partir d'une analyse fréquentielle de 30 ans de données quotidiennes de mortalité et de différents indicateurs météorologiques (températures minimales et maximales).

Cette analyse a permis de construire des indicateurs biométéorologiques – correspondant à des moyennes glissantes sur trois jours de températures minimales (IBM min) et maximales (IBM max) – permettant de prédire l'intensité et la durée des vagues de chaleur. Des seuils d'alerte départementaux minimum et maximum ont été définis et sont réévalués régulièrement.

La probabilité de dépassement simultané de ces seuils d'alerte par les IBM min et max pour un département donné constitue le critère de base pour proposer une alerte. Cette information est complétée par l'analyse d'indicateurs qualitatifs (intensité et durée de la vague de chaleur, humidité de l'air, pollution atmosphérique, contexte événementiel...). Cette approche permet de disposer d'une aide à la décision permettant d'adapter les mesures de gestion destinées à prévenir ou atténuer l'impact sanitaire du phénomène météorologique.

En Picardie

Dans la région Picardie, les villes étalons du Sacs sont : Saint-Quentin, Beauvais et Amiens (station météorologique de Glisy). Les seuils d'alerte départementaux minimal et maximal sont, respectivement, de 18°C et 33°C pour les départements de l'Aisne et la Somme et 18°C et 34°C pour le département de l'Oise.

Depuis le 1^{er} juin 2012, le plan départemental canicule est resté au niveau de veille saisonnière dans la région.

Les indices biométéorologiques³ minimal et maximal enregistrés depuis le début du mois de juin sont restés inférieurs aux seuils d'alerte départementaux.

Le système alerte canicule et santé, mis en œuvre par l'Institut de veille sanitaire (InVS) dans le cadre du plan canicule, ne prévoit pas pour les prochains jours de vagues de chaleur justifiant le déclenchement d'une alerte sanitaire.

³ L'IBM minimal (respectivement maximal) est défini comme la moyenne sur trois jours des températures minimales (respectivement maximales) observées le jour J et précédentes pour les jours J+1 et J+2.

En France métropolitaine

| En semaine 2012-30 |

Jusqu'au jeudi 26 juillet, les températures ont augmenté progressivement dans toutes les régions. C'est le long d'un axe allant de l'Aquitaine à Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes et Alsace que cette hausse des températures a été la plus marquée.

Dans la nuit du jeudi 26 au vendredi 27, une dégradation pluvio-orageuse a débuté par l'ouest entraînant une baisse très nette des températures et le retour d'un régime perturbé de secteur ouest pour le week-end.

| Prévision du 2 au 8 août |

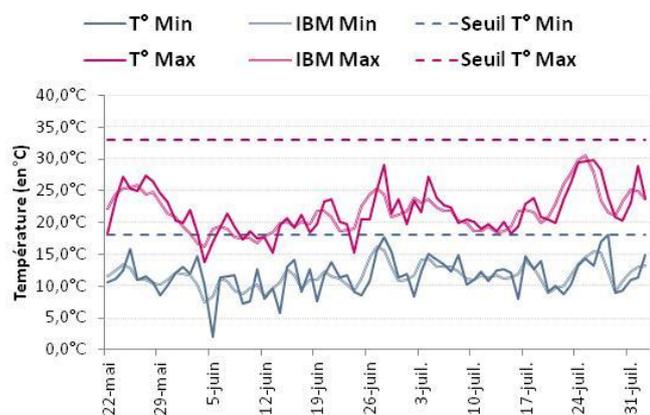
Pour les 7 prochains jours, il n'est pas prévu de canicule. Une circulation d'ouest à sud-ouest prédominera, apportant de l'air frais océanique sur une grande moitié nord-ouest de la France.

Dans la Picardie

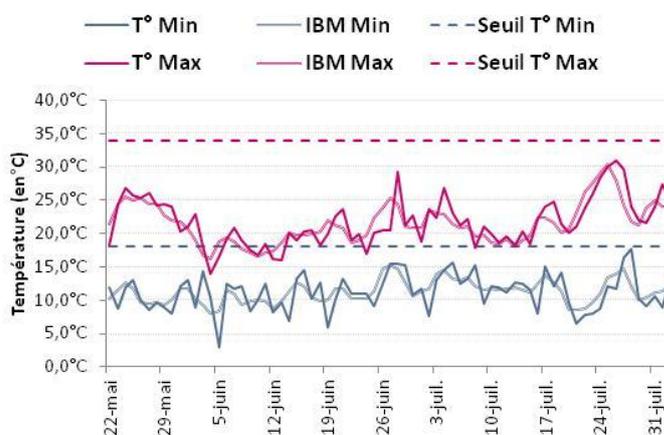
La semaine 2012-30 a été marquée par des températures élevées, atteignant, jeudi près de 31°C dans la région ; suivi d'un net rafraîchissement le week-end.

| Figure 1 |

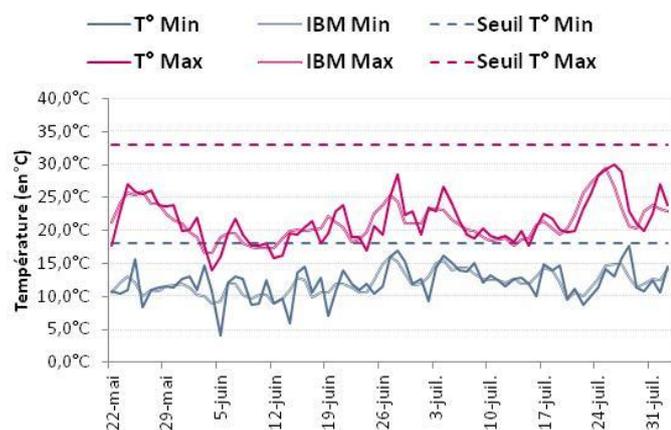
Evolution quotidienne des températures relevées à la station de Saint-Quentin et IBM associés, depuis le 22 mai 2012.



Evolution quotidienne des températures relevées à la station de Beauvais et IBM associés, depuis le 22 mai 2012.



Evolution quotidienne des températures relevées à la station d'Amiens-Glisy et IBM associés, depuis le 22 mai 2012.



Pollution atmosphérique

La semaine 2012-30 a été marquée par une hausse des températures dans toutes les régions de France. Avec des températures élevées et des conditions anticycloniques, entraînant des pics d'ozone fréquents.

Le 25 et 26 juillet 2012, le niveau d'information et de recommandation fixé à 180 µg/m³ en moyenne horaire en cas de période de pollution atmosphérique à l'ozone a été dépassé pour l'ensemble de la région.

Afin de réduire l'émission des polluants primaires à l'origine de l'ozone, il est conseillé de limiter l'utilisation des véhicules personnels, de réduire de 20 km/h leur vitesse et de préférer les transports en commun, le co-voiturage ou le vélo. Il est également conseillé de remettre à plus tard l'usage domestique ou professionnel de solvants volatils (nettoyage, peinture...). Il est recommandé aux exploitants d'installations génératrices d'hydrocarbures et d'oxydes d'azote de modérer l'allure de fonctionnement.

Des teneurs élevées en ozone peuvent entraîner des conjonctivites, rhinites, toux, essoufflements voire des malaises réversibles en quelques heures pour les personnes sensibles que sont les enfants, les personnes âgées, les personnes ayant une pathologie respiratoire ou cardiovasculaire et les fumeurs.

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour ces personnes sensibles, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est conseillé de signaler l'asthme des enfants aux responsables des structures qui les accueillent.

Pour les personnes ayant une maladie chronique, il est conseillé de respecter rigoureusement leur traitement de fond et de ne pas hésiter à consulter leur médecin en cas d'aggravation de leur état.

Pour en savoir plus : <http://www.atmo-picardie.com>

Département de l'Aisne

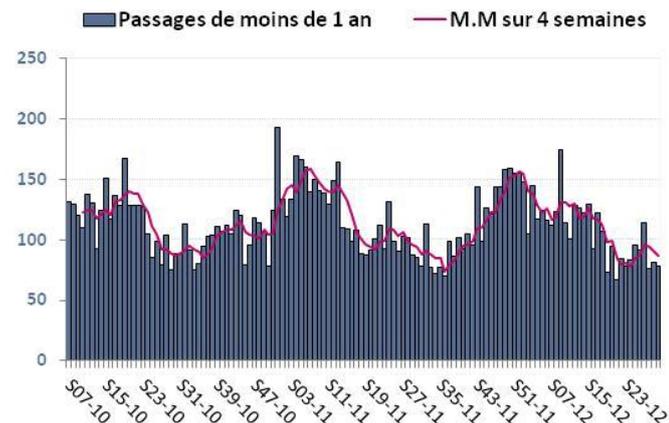
En raison d'un problème dans la transmission des données du CH de Saint-Quentin depuis la semaine 2012-25, le graphique représentant l'évolution des passages aux urgences de patients de plus de 75 ans est ininterprétable pour les cinq dernières semaines. En effet, la nette diminution observée est lié à la non transmission des données de ce SAU.

Au contraire, au vu du faible nombre de passages de nourrissons de moins de 1 an au CH de Saint-Quentin (< 4 passages hebdomadaires) cette absence de données n'a pas de réel impact sur l'évolution des passages de patients de moins de 1 an.

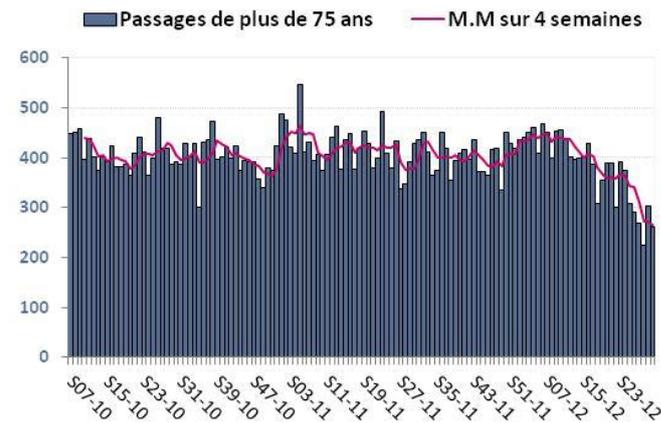
Le nombre de passages aux urgences de nourrissons de moins de 1 an est stable depuis deux semaines (78 passages cette semaine contre 81 la semaine précédente).

| Figure 4 |

Evolution des passages de moins de 1 an dans les services d'urgences du département de l'Aisne et moyenne mobile sur quatre semaines.



Evolution des passages de plus de 75 ans dans les services d'urgences du département de l'Aisne et moyenne mobile sur quatre semaines.



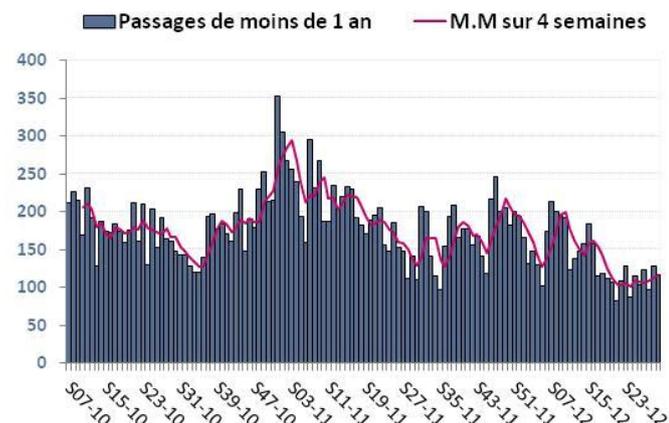
Département de l'Oise

En raison d'une transmission intermittente des données pédiatriques du CH de Beauvais depuis octobre 2011, le graphique représentant l'évolution des passages aux urgences de nourrissons de moins de 1 an est ininterprétable. En effet, l'irrégularité de la transmission est responsable de fluctuations importantes.

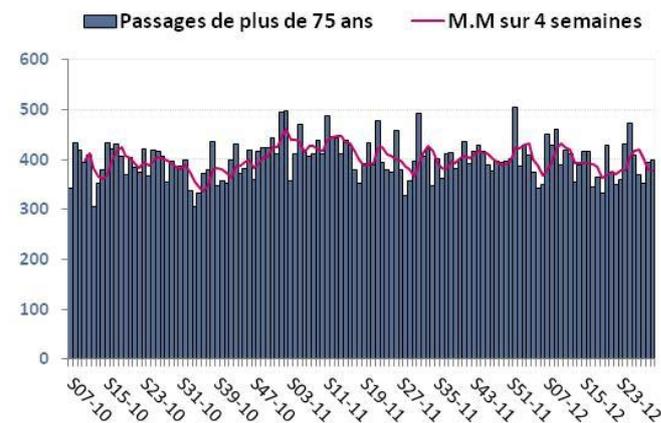
Le nombre de passages aux urgences de patients de plus de 75 ans est stable cette semaine (400 passages contre 395 la semaine précédente).

| Figure 5 |

Evolution des passages de moins de 1 an dans les services d'urgences du département de l'Oise et moyenne mobile sur quatre semaines.



Evolution des passages de plus de 75 ans dans les services d'urgences du département de l'Oise et moyenne mobile sur quatre semaines.

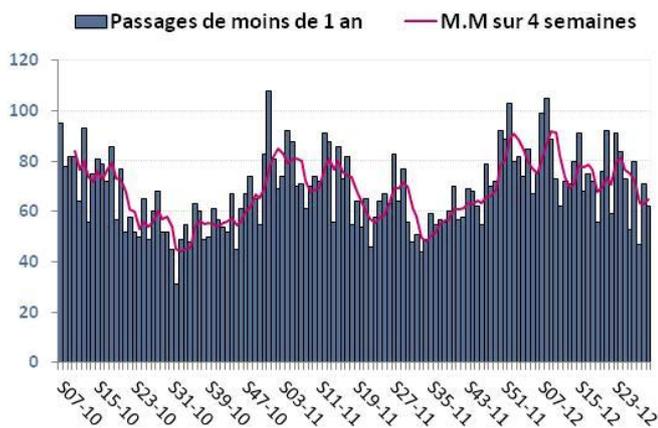


Département de la Somme

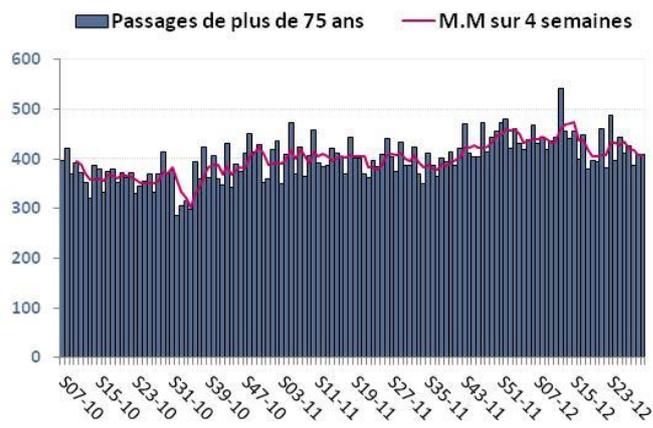
Le nombre de passages aux urgences de nourrissons de moins de 1 an est globalement en diminution depuis la semaine 2012-23 (62 passages contre 71 la semaine précédente).

Le nombre de passages aux urgences de patients de plus de 75 ans est stable cette semaine (409 passages contre 410 la semaine précédente).

Evolution des passages de moins de 1 an dans les services d'urgences du département de la Somme et moyenne mobile sur quatre semaines.



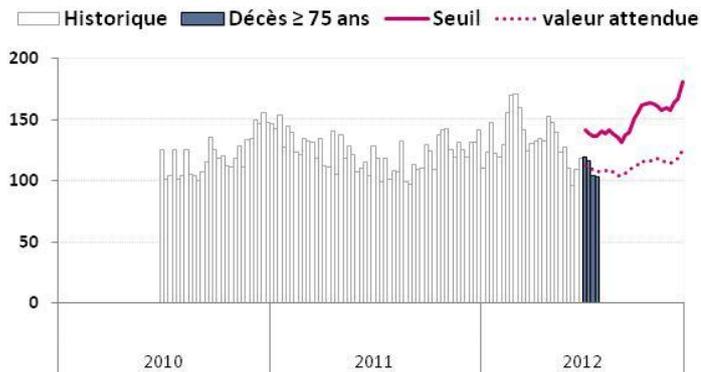
Evolution des passages de plus de 75 ans dans les services d'urgences du département de la Somme et moyenne mobile sur quatre semaines.



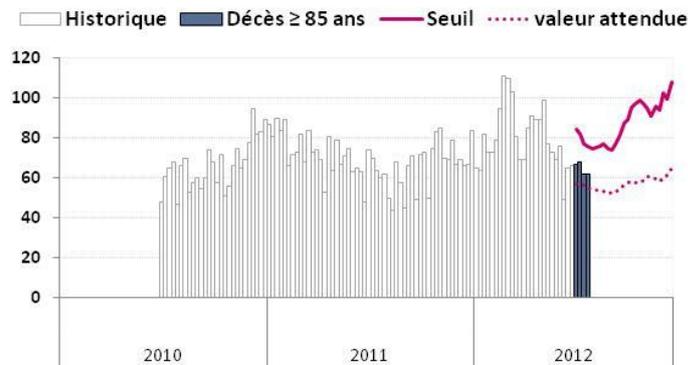
Du fait des délais d'enregistrement, les décès sont intégrés jusqu'à la semaine S-1. Afin de limiter les fluctuations dues aux faibles effectifs, les données de mortalité sont présentées pour l'ensemble de la région Picardie.

Le nombre de décès de personnes âgées de plus de 75 ans et de plus de 85 ans est stable cette semaine (respectivement, 103 et 62 décès contre 104 et 62 en semaine 2012-29) et conforme aux valeurs attendues..

Evolution du nombre de décès de personnes âgées de plus de 75 ans recensés par les services d'Etat-civil informatisés de Picardie.



Evolution du nombre de décès de personnes âgées de plus de 85 ans recensés par les services d'Etat-civil informatisés de Picardie.



[1]Seuil d'alerte : méthode des *limites historiques*

Le seuil d'alerte quotidien est calculé par la méthode des « limites historiques ». Ainsi la valeur du jour J est comparée à un seuil défini par la limite à deux écarts-types du nombre moyen d'affaires traitées de J-1 à J+1 durant les années 2006 à 2011. Le dépassement, trois jours consécutifs, du seuil d'alerte est considéré comme un signal statistique.

[2]Tendance : méthode des *moyennes mobiles*

Les moyennes mobiles permettent d'analyser les séries temporelles en supprimant les fluctuations transitoires afin de souligner les tendances à plus long terme, ici les tendances mensuelles (moyenne mobile sur quatre semaines). Elles sont dites mobiles car calculées uniquement sur un sous-ensemble de valeurs modifié à chaque temps t. Ainsi pour la semaine S la moyenne mobile est calculée comme la moyenne arithmétique des valeurs observées des semaines S-4 à S-1.

[3]Seuil d'alerte : méthode des *limites historiques*

Le seuil d'alerte hebdomadaire est calculé par la méthode des « limites historiques ». Ainsi la valeur de la semaine S est comparée à un seuil défini par la limite à trois écarts-types du nombre moyen de décès observés de S-1 à S+1 durant les saisons 2004-05 à 2011-12 à l'exclusion de la saison 2006-07 pour laquelle une surmortalité a été observée durant la saison estivale du fait de la vague de chaleur (une saison étant définie par la période comprise entre la semaine 26 et la semaine 25 de l'année suivante). Le dépassement, deux semaines consécutives, du seuil d'alerte est considéré comme un signal statistique.

Les données historiques correspondent aux données transmises par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques).

Ce seuil d'alerte est actualisé avec les nouvelles données historiques chaque semaine 26 (dernière semaine de juin).

ARS : Agence régionale de santé
CIRE : Cellule de l'InVS en région
CH : centre hospitalier
CHU : centre hospitalier universitaire
IBM : indice biométéorologique
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
INVS : Institut de veille sanitaire
MIGA : Mise en garde et action
PNC : plan national canicule
SACS : Système alerte canicule et santé
SAMU : Services d'aide médicale urgente
SAU : service d'accueil des urgences

| Remerciement |

Aux équipes de veille sanitaire de l'ARS de Picardie, aux médecins des associations SOS Médecins, aux services hospitaliers (Samu, urgences, services d'hospitalisations en particulier, les services d'infectiologie et de réanimation), ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance épidémiologique.

**Directeur de la publication**

Dr Françoise Weber
 Directrice Générale de l'InVS

Comité de rédaction**Coordonnateur**

Dr Pascal Chaud

Epidémiologistes

Audrey Andrieu
 Olivia Guérin
 Sylvie Haeghebaert
 Christophe Heyman
 Magali Lainé
 Hélène Prouvost
 Hélène Sarter
 Guillaume Spaccaverri
 Caroline Vanbockstaël
 Dr Karine Wyndels

Secrétariat

Véronique Allard
 Grégory Bargibant

Diffusion

Cire Nord
 556 avenue Willy Brandt
 59777 EURALILLE

Tél. : 03.62.72.87.44
 Fax : 03.20.86.02.38
 Astreinte: 06.72.00.08.97
 Mail : ARS-NPDC-CIRE@ars.sante.fr